



NUMÉRO 23

JANVIER

2015

## JOURNAL DE PUSEUX-PONTOISE



*Meilleurs vœux  
à toutes et tous  
pour 2015*



**INFORMATIONS MUNICIPALES**

# COMMUNIQUÉS

## MAIRIE

12 Grande Rue 95650 PUISEUX-PONTOISE  
Tél. 01 34 46 10 82 – Fax 01 34 46 52 58

**HORAIRES DU SECRÉTARIAT**  
**MARDI – JEUDI – VENDREDI 14 H à 18 H**  
**MERCREDI et SAMEDI 9 H à 12 H**

**La Mairie est fermée toute la journée le LUNDI  
et l'après-midi le MERCREDI et le SAMEDI**

**EN CAS D'EXTRÊME URGENCE UNIQUEMENT**  
vous pouvez contacter le **06 72 48 99 27**

## SOMMAIRE

- 1 LA UNE
- 2 COMMUNIQUÉS
- 3 à 6 INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ
- 7 LES ÉCHOS DE L'ÉCOLE
- 8 à 13 ZOOM SUR LES DERNIERS ÉVÈNEMENTS
- 14 RETOUR SUR LE PASSÉ
- 15 à 16 LES ASSOCIATIONS

## INFORMATIONS

Afin de faciliter le travail des facteurs, livreurs... veuillez bien mettre, pour ceux qui auraient omis de le faire, votre nom et le numéro de votre maison sur votre boîte aux lettres. Merci pour eux.

Nous vous rappelons que le bureau de poste de Boissy-L-Aillerie est désormais ouvert de 9 H à 12 H du lundi au samedi.

\*\*\*

## A NOTER

Le secrétariat de la Mairie vous informe que le numéro du commissariat de police situé à Courdimanche est le :

**01 30 39 92 55**

\*\*\*

## ATTENTION

Les détecteurs de fumée, avertisseurs, normalisés, seront obligatoires dans tous les lieux d'habitation, au plus tard le 8 mars 2015 (Arrêté du 05.02.2013)

\*\*\*

## DATES ET ÉVÈNEMENTS A RETENIR

\*\*\*

**Dimanche 11 janvier 2015**  
**LA GALETTE DES ROIS**



\*\*\*

**Dimanche 12 avril 2015**  
**LA BROCANTE**



\*\*\*

**Samedi 13 juin 2015**  
**LA FÊTE DU VILLAGE**

\*\*\*



**INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ**  
**INFORMATIONS POUR LES HABITANTS DE NOTRE COMMUNE.**  
**« AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE »**

**ÉTUDE D'IMPACT**

**PORTANT SUR LA CONSTRUCTION D'UNE PLATE-FORME LOGISTIQUE  
DE 52 243 M<sup>2</sup> DE SURFACE DE PLANCHER  
PAR SAS PANHARD DÉVELOPPEMENT**

**SUR LE PARC DE LA CHAUSSÉE-PUISEUX À PUISEUX-PONTOISE VAL-D'OISE**

Cette enquête sera ouverte à partir du 6 janvier 2015 jusqu'au 6 février 2015 inclus, date de sa clôture soit un mois.

Madame Ève GOSSIN-BIGOT sera présente en qualité de Commissaire enquêteur titulaire et

Monsieur Christian FRÉMONT en qualité de Commissaire enquêteur suppléant.

Le public pourra consulter un exemplaire du dossier à la Mairie de Puisseux-Pontoise sise 12 Grande rue, durant les permanences des susdits Commissaires enquêteurs, les :

Mardi 6 janvier 2015 de 15 heures à 18 heures

Samedi 24 janvier 2015 de 9 heures à 12 heures

Samedi 31 janvier 2015 de 9 heures à 12 heures

Vendredi 6 février de 15 heures à 18 heures.

Ce dossier pourra être également consulté aux heures d'ouverture de la Mairie l'après-midi le mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 18 heures et le mercredi et samedi matin de 9 heures à 12 heures.

Un registre sera tenu à la disposition du public pour formuler ses observations au lieu et heures mentionnés ci-dessus.

Des informations peuvent être obtenues auprès de Panhard réalisations, Sylvie Miceli, directeur de la maîtrise d'ouvrage « [www.panhardgroupe.com](http://www.panhardgroupe.com) ».

Toute correspondance peut être adressée aux Commissaires enquêteurs au lieu désigné comme siège de l'enquête soit la Mairie 12 Grande rue 95650 Puisseux-Pontoise.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur ou du Commissaire enquêteur suppléant à la Mairie de Puisseux-Pontoise aux heures d'ouverture habituelles précisées ci-dessus.



## « TRAVAUX GAZ GrDF SUR NOTRE COMMUNE »

**RENDEZ-VOUS LE 17 JANVIER PROCHAIN DE 9 H 30 À 12 H DEVANT LA MAIRIE**

GrDF prévoit prochainement des travaux d'extension de réseaux gaz naturel dans les rues du Faisan Doré, du Hérisson et de la Mare (partielle) et souhaite avec la collaboration de la Mairie, apporter une réponse à chacun des administrés des susdites rues. Une fois ces travaux réalisés, il ne sera plus possible d'intervenir sur la voirie pendant plusieurs années. Dans le cadre de cette opération GrDF procède à une enquête auprès des riverains pour connaître les intentions de raccordement au réseau de gaz naturel et éviter ainsi de prochaines ouvertures dans la chaussée renouvelée.

### RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2014

L'An deux-mil quatorze le 9 septembre à vingt heures trente minutes, s'est réuni en session ordinaire le Conseil municipal de PUISEUX-PONTOISE, sous la présidence de Monsieur THOMASSIN Thierry Maire.

**Étaient présents** : MM. RODHAIN Jean-Claude, LEVOIRIER Yves, MILLET Christian et Mmes GAUDINOT Christiane, LAMOTTE Ophélie, PAYEUX Evelyne.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : RYCKEBUSCH Gérard à M. RODHAIN Jean-Claude, M. VANDAMME Joël et Mme HELVIG Fabienne à M. LEVOIRIER Yves, Mme RAPHY Marina à M. MILLET Christian.

**Secrétaire de séance** : LEVOIRIER Yves

### AUTORISATION AU MAIRE POUR CONTRACTER UN EMPRUNT POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PRESBYTÈRE

Les travaux du presbytère nécessitent des financements :

L'un prévu au budget primitif 2014 à hauteur de 50.000 € pour équilibrer les comptes de la commune

L'autre est nécessaire à la trésorerie pour combler les différences entre les échéances des entreprises intervenantes et le versement des subventions et des remboursements de la FC TVA.

Le Crédit Agricole nous propose :

#### **Pour le prêt de 50.000 €**

- Durée maxi : 3 ans
- Taux variable indexé sur EURIBOR
- Marge sur l'index : 1,27%
- Échéance annuelle
- Commission d'engagement : 0,10%
- Remboursement anticipé à chaque échéance sans pénalité.

#### **Prêt de trésorerie de 180.000 €**

- Durée maxi : 1 an
- Taux variable indexé sur EURIBOR 1 mois + 1.27%
- Paiement des intérêts – mensuel
- Déblocage par tranche de 30.000,00€
- Remboursement avec un montant minimum de 30.000,00€
- Commission d'engagement : 0.10%

Après débat, le conseil municipal autorise à l'unanimité des membres présents à contracter les emprunts nécessaires à la réalisation des travaux décidés et engagés pour le presbytère.

### CONVENTION - UTILISATION DU TERRAIN DE FOOTBALL PAR A.S.C. (Association sportive de Courdimanche)

Après diverses entrevues avec des membres du Conseil municipal pour une mise à disposition annuelle par l'ASC pour l'utilisation du terrain de football, ce dernier décide :

D'accepter à l'unanimité des membres présents la convention entre l'association représenté par son président en exercice M. MELLUL Jean-François et la commune qui sera revue chaque année au terme de la période de mise à disposition.

En cas de non respect par l'association de l'une des quelconques des obligations contenues dans la présente convention, celle-ci sera résiliée de plein droit à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi par la commune d'une lettre recommandée avec accusé de réception contenant mise en demeure d'avoir à exécuter et restée sans effet.

### **HORAIRES DE Mme HÉBERT Christelle**

Lors du Conseil municipal du 3 juillet 2014, nous avons évoqué les horaires de Mme HÉBERT Christelle. Un changement intervient, il faut lire ce qui suit :

Heures travaillées théoriques

Matin	18 semaines à 40,25	724.50 H
Soir	18 semaines à 43,25	778.50 H
		-----
		1503.00 H

**Total annuel : 1607.00 heures**

Période vacances :

Petites vacances	6 j x 7 H	42.00 H
Grandes vacances	8 j x 7 H	56.00 H
	1 j x 6 H	6.00 H
		-----
		104.00 H

Ses nouveaux horaires sont définis comme tels :

Semaine paire du matin lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
7 H 30 à 16 H 30

Semaine impaire du soir lundi, mardi, jeudi, vendredi :  
8 H 45 à 18 H 30

Toutes les semaines le mercredi : 7 H 30 à 11 H 45

Cette décision est justifiée sur le fait de la mise en œuvre de la réforme scolaire, un arrêté de modification de la durée de travail lui sera transmis. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à vingt deux heures trente minutes et ont signé les membres présents.

### **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2014**

Le Conseil municipal de Puiseux-Pontoise s'est réuni le 19 novembre 2014 à 20 H 30 dans la salle du Conseil en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur THOMASSIN Thierry Maire.

**Étaient présents** : MM VANDAMME Joël, RODHAIN Jean-Claude, LEVOIRIER Yves, MILLET Christian, RYCKEBUSCH Gérard, et Mmes GAUDINOT Christiane, HELVIG Fabienne, LAMOTTE Ophélie, PAYEUX Évelyne et RAPHY Marina.

L'ordre du jour comportant de nombreux points nous ne pouvons incorporer dans ce journal tout le compte rendu. En conséquence nous ne vous communiquons que les titres des sujets débattus durant cette réunion.

### **ORDRE DU JOUR**

- 1 - Fixation de l'indemnité de conseil allouée au comptable municipal.
- 2 - Modificatif de l'arrêté de nomination d'un régisseur de recettes à la demande du percepteur, remise aux normes.
- 3 - Modificatif de l'arrêté « régie de recettes » à la demande du percepteur remise aux normes.



- 4 - Modificatif de l'arrêté « régie d'avances » à la demande du percepteur remise aux normes.
- 5 - Renouvellement du contrat groupe assurance statutaire CIG.
- 6 - Bourses communales.
- 7 - Désignation des membres de la commission des impôts directs.
- 8 - Abattage d'un marronnier (rue du Château).
- 9 - Remplacement de poteaux de protection (à l'angle rue de la Mare - rue de la Fontaine).
- 10 - Demande de subvention par la « ligue contre le cancer ».
- 11 - Transfert des prérogatives du Maire au Président de l'EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) en matière de polices spéciales de l'habitat.
- 12 - Remplacement d'un agent pour raison de santé.
- 13 – Délibération pour sursoir à statuer le permis de construire sur la zone du stade.
- 14 – Délibération sur plusieurs points du PLU.
- 15 – Subvention du Comité des fêtes.
- 16 – Subvention de l'ASLPP.
- 17 – Subvention de la Coopérative scolaire.
- 18 – Convention AC 85 élargissement des tranchées forestières.
- 19 - Désignation d'élus membres de la commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées (CIAPH).
- 20 – Plan de prévention du bruit dans l'environnement.
- 21 – Syndicat mixte départemental d'électricité, du gaz et des télécommunications du Val-d'Oise.

### **LES 11 MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**



#### **UN VISAGE = UN NOM**

De gauche à droite au 1<sup>er</sup> rang M. Jean Claude Rodhain, Mmes Christiane Gaudinot, Marina Rapy,  
Fabienne Helvig, Évelyne Payeux, Ophélie Lamotte.

Au 2<sup>ème</sup> rang MM. Thierry Thomassin, Christian Millet, Joël Vandamme,  
Yves Levoirier, Gérard Ryckebusch.

# CLIN D'ŒIL A L'ÉCOLE DU VIEUX NOYER

## ÇA S'EST PASSÉ EN 2014 PAR LES ENFANTS

### LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dimanche 23 mars, le premier tour des élections municipales a eu lieu. Il y avait 2 listes, une avec 11 candidats et une autre avec 4 candidats. Les votes avaient lieu de 8 H jusqu'à 20 H le soir. Sur 346 électeurs inscrits, 215 ont voté et 211 votes ont été validés. Tous les candidats de la liste des 11 ont été élus. Les 4 qui avaient le moins de voix ne seront pas élus. Il n'y aura pas un deuxième tour le dimanche 30 mars car le premier tour a été décisif. Le Conseil municipal se réunira bientôt pour élire le Maire.

*Diego et Théo*



### LA JOURNÉE À THÈME

#### La soirée contes

Vendredi 4 avril nous avons écouté des contes sur les 4 éléments. Les histoires ont commencé à 20 H 00 et se sont terminées à 22 H 00. La première partie était destinée aux plus petits et la deuxième pour les plus grands. Des fois il y avait des chansons et même un monsieur venait faire des devinettes sur les 4 éléments. Cette soirée était fantastique !

*Louna*

### MON RETOUR À L'ÉCOLE !

Le 3 mars 2014 toute excitée de revenir à l'école de Puiseux-Pontoise. Je suis arrivée à 8 H 35 et là, j'ai revu mes copines Maïa, Clara, Léalyne et Livia. J'étais trop contente de les revoir ! En classe je suis à côté de Léalyne et Livia. A la récréation toutes mes copines m'ont fait un gros câlin. Je suis vraiment très heureuse d'être retournée à l'école du Vieux Noyer !

*Victoria*

### CARNAVAL DU VOLCAN

#### Une semaine de travail !

Cette année nous n'avons pas eu beaucoup de matériel mais nous avons réussi à le construire ! Nous avons mis deux palettes pour le socle. On les a reliées grâce à des planches. Nous avons fixé des longs bâtons qui partent vers le haut. Puis on l'a entouré de grillage. On a laissé un gros trou, pour les cagettes, que l'on a rebouché avec du papier quelconque. Puis les petits ont peint le volcan ! Enfin, on l'a chargé dans la remorque du tracteur.

*Livia et Quentin*

#### Le défilé du carnaval

Quand je suis arrivé à l'école, il y avait de la musique. C'est Rémy qui fait de la percussion avec une batterie. Pour l'instant, les enfants de cycle 3 tapent des grosses boîtes en métal (avec des baguettes). On est parti de l'école, on a pris des bâtons pour taper des bouteilles. On a fait le tour de Puiseux-Pontoise. Abdel conduisait le tracteur pour emmener le volcan. On est arrivé au stade. Christian a fait des feux d'artifices et il a brûlé le volcan. Et on a bu du chocolat chaud servi par Christiane et Gérard.

*Léalyne et Nelly*

### LES CRÊPES DE A À Z

Vendredi 7 février, nous avons fait des crêpes. Chacun notre tour nous avons fait un petit peu de la préparation de pâte. Une fois que c'était prêt, chacun faisait sa crêpe et mettait son parfum dessus. Nous la mangions pendant que les autres faisaient des mathématiques ou étaient en activité dans la cour.

*Cléopée*



## ZOOM SUR LES DERNIERS ÉVÈNEMENTS

### *TRAVAUX A L'ÉGLISE*

Par un matin très pluvieux la société Paschal, artisan campanaire, est arrivée à Puiseux-Pontoise afin d'effectuer des travaux dans notre église.

Les aiguilles du cadran de l'horloge étaient bloquées. Celles-ci ont été ôtées avec quelques difficultés et remplacées par des aiguilles neuves.

Puis ce fut au tour du moteur de mise en mouvement de la cloche d'être remplacé



Remplacement du moteur de volée de la cloche



Elle sonne de nouveau



Les nouvelles Aiguilles

### *RESTAURATION DU PRESBYTÈRE*

Le presbytère, qui est une propriété communale est actuellement en cours de restauration. Les travaux de rénovation intérieure sont en voie d'achèvement.





## LE VIDE-GRENIER LE 6 AVRIL

Le vide-grenier organisé le 06/04/2014 a été un succès comme ceux des années précédentes. Malgré le froid vif du matin à 5 H 30, 170 exposants ont pris possession des rues du village, soit 900 mètres ! Le soleil s'étant mis de la partie, les visiteurs ont été très nombreux tout au long de la journée.

Les bénévoles du Comité des Fêtes ont assuré la restauration avec 140 kg de frites, 50 kg de merguez, chipos et autres saucisses ainsi que 150 crêpes environ confectionnées par nos spécialistes « es-crêpes ». Nous avons eu environ 2000 clients, restauration et boissons incluses.



Nous remercions vivement tous les membres du C.F.L.P.P. pour la préparation et la réalisation de cette journée très réussie.

Merci à tous les habitants pour leur tolérance et leur compréhension pour les désagréments occasionnés par ce vide grenier.

*Le Comité des Fêtes et Loisirs de Puisieux-Pontoise*



Les commentaires comparatifs des exposants pratiquant d'autres vide-greniers nous sont très favorables. Le nouvel itinéraire d'accès a donné satisfaction avec une mise en place des exposants plus rapide.



## *LE CARNAVAL DES ENFANTS DE L'ÉCOLE*

Les habitants de Puiseux avaient été informés qu'un séisme avait provoqué un tremblement de terre dans la cour de l'école du Vieux Noyer. Depuis les enfants assistaient à la naissance d'un volcan sur la commune.

Une éruption volcanique était prévue au stade



## *LA FÊTE DES ENFANTS DE L'ÉCOLE*

La veille de la fête du village, les enfants de l'école du Vieux-Noyer ont présenté leur spectacle de fin d'année scolaire.





## LA FÊTE DU VILLAGE

Le 14 juin a été consacré à la fête du village.  
Le matin a eu lieu le traditionnel concours de boules des enfants.

A midi un apéritif, offert par la Mairie, a réuni les habitants de la commune.

L'après midi a fait le bonheur des enfants avec les jeux différents qui ont été installés et auxquels ils ont participé largement.

Le soir de nombreux habitants se retrouvèrent sous la grande tente pour partager un repas. Puis un superbe feu d'artifice a été tiré par Christian que nous remercions.

Pour clore cette superbe journée la place a été laissée à la danse



## *LE VIN CHAUD*

Le 6 décembre, en fin d'après-midi, avait lieu, devant la Mairie, un vin chaud offert par le Comité des Fêtes et des Loisirs de notre commune. Du chocolat chaud et des gâteaux étaient également servis. Merci à Thomas pour son excellent vin chaud.

Lors de cette réunion conviviale a eu lieu la distribution des prix pour les maisons fleuries.



## *LA SORTIE DES ANCIENS*

La sortie annuelle des anciens du village, accompagnés du personnel communal et du Conseil municipal a eu lieu le 13 décembre. Un car attendait devant la Mairie afin de nous emmener à Paris où nous étions attendus, au bord de la Seine pour une soirée brésilienne. Nous avons embarqué sur un bateau pour une croisière qui nous a permis d'admirer les monuments de Paris illuminés, en particulier la Tour Eiffel qui scintillait. Un dîner avec des animations nous a été servi à bord. A la fin de cette soirée, sur le chemin du retour, notre chauffeur a fait un détour par les champs Élysées très animés en cette période de Noël.







### *LE NOËL DES ENFANTS DE LA COMMUNE*

Le 14 décembre les enfants avaient rendez-vous à la salle des fêtes pour assister à un spectacle auquel ils participèrent. Il y avait des tours de magie qui ont captivé l'attention des enfants.

Puis le moment tant attendu enfin arriva, le Père Noël n'avait pas oublié le rendez-vous. Il distribua tous les cadeaux qui étaient au pied du grand sapin ainsi que des bonbons.

Ensuite ce fut l'heure d'un copieux goûter durant lequel la magicienne confectionna pour les enfants de beaux ballons.



# RETOUR SUR LE PASSÉ

## PUISEUX-PONTOISE IL Y A 100 ANS



Il fait froid, la mare est gelée



Les bergeries de la petite ferme



La Viosne



La distillerie

# LES ASSOCIATIONS

## ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DE PUISEUX-PONTOISE

([www.aslpp-atoutforme-puiseuxpontoise.fr](http://www.aslpp-atoutforme-puiseuxpontoise.fr))

### KARATÉ (ado et adulte)

⇒ **180 € + Licence**

- Mardi de 18 h 45 à 20 h 30
- Jeudi de 18 h 45 à 20 h 30

### GYMNASTIQUE

⇒ **150 €**

- Mercredi de 20 h 15 à 21 h 15 (Cardio)
- Vendredi de 20 h 00 à 21 h 30 (Pilates et stretching)

### MARCHE NORDIQUE

⇒ **140 € (sans location de bâtons)**

- Samedi de 9 h 15 à 11 h 15

⇒ **155 € (avec location de bâtons)**

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter le site de l'ASLPP, les membres du bureau ou Thierry au 06 16 53 03 78 ([thierry.bourre@sfr.fr](mailto:thierry.bourre@sfr.fr)), ou encore vous adresser à la Mairie au 06 34 46 10 82.

Nous espérons que vous nous rejoindrez nombreux



## LE MOT DES PROFS DE KARATÉ

Le samedi 26 avril dernier se déroulait, au stade Pierre de Coubertin à Paris, un passage de ceinture noire de karaté, organisé par le cercle international d'arts martiaux traditionnels.

La section de PUISEUX a présenté 2 candidats : Doriana COSTA et Thomas DA SILVA. Il faut souligner que ces deux jeunes sont sur les tatamis de Puiseux depuis une dizaine d'années, preuve de fidélité envers les dirigeants et professeurs. Ces deux jeunes pratiquants ont également participé à plusieurs compétitions, (combat) départementales et régionales.

La réussite à cet examen est le fruit de l'étiquette que l'on retrouve affichée dans le DOJO, honneur, courage, fidélité, loyauté, persévérance, etc...).

L'obtention de ce grade reste une étape dans la pratique de notre art. Il faut malgré tout savoir rester humble. Nous pouvons leur faire confiance et leur souhaiter bon vent dans la continuité de la pratique et à leur tour, transmettre l'expérience acquise dans l'enseignement. C'est aussi un facteur de motivation pour les prochains postulants de notre équipe à ce grade.

C'est un grand plaisir pour Laurent et moi même de savoir que la relève se prépare progressivement.

Les Professeurs, Alain et Laurent



**Toutes nos félicitations à vous deux.**





## COMITÉ DES FÊTES ET DES LOISIRS

Nous vous informons que nous pouvons louer du matériel du C. F. L. P. P. **EXCLUSIVEMENT** aux habitants de Puisseux-Pontoise :

MATÉRIEL	PRIX DE LOCATION	PRIX D'ACHAT	CAUTION
TABLE	3 € la table	71,75 €	50 % en fonction
CHAISE	1 € la chaise	8,36 €	du matériel loué
FAITOUT (avec couvercle)	20 €	105,00 €	105 €
PLAT A PAELLA	10 €	35,00 €	35 €

Vous pouvez également louer des barnums (30 euros par jour).

Il va sans dire que le matériel doit être remis en l'état et que toute dégradation sera payante.

Responsable M. **Gérard Ryckebusch** que vous pouvez contacter au **06 15 06 76 37**

\*\*\*\*\*

## LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Nous vous informons que vous devez contacter, pour la réservation,

**Monsieur Christian MILLET**

ou

**Madame Évelyne PAYEUX**

\*\*\*\*\*

## LA FIBRE OPTIQUE



ELLE EST ARRIVÉE À PUISEUX-PONTOISE

## PRÉFECTURE DU VAL D'OISE

Le numéro de téléphone du standard de la préfecture et des sous-préfectures du Val d'Oise est le

**01 34 20 95 95**

## HÔTEL D'AGGLOMÉRATION

Siège de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise  
Parvis de la Préfecture, BP 80309, 95027 CERGY-PONTOISE Cedex

Tél. **01 34 41 42 43**

**HORAIRES : du lundi au jeudi de 7 h 45 à 19 h 30 et le vendredi de 7 h 45 à 18 h 30**